

Jour chômé à Montjoi pour rendre grâce à un saint guérisseur.

(AD 11 AC250/1E1 cliché 37.)

A l'initiative du curé local il fut décidé ce qui suit :

« Le 28 août 1707, les habitants de Montjoi firent vœu de chômer tous les ans à perpétuité le jour et feste de St François Xavier¹, chanter après vespres les litanies des saints, de dire les oraisons pour que par les interventions et mérites de grand saint il a pu être délivré d'une certaine maladie populaire. En foy de ce ...

Signé Azeau prêtre »

Fondation de deux messes à Montjoi

(AD 11 100 NUM/AC250/ 1E1 - image 11)

Autrefois, à l'approche de la mort de nombreux testateurs faisaient un don à l'église, il servait à rétribuer les prêtres qui se chargeaient de célébrer des messes pour le salut des âmes du Purgatoire. Ces dons portaient le nom de fondation, obit ou purgatoire, au fil des siècles ils ont constitué une part importante des biens du clergé. Dans les paroisses importantes le prêtre chargé de dire les offices porter le nom de Purgatorier.

« Le 13 septembre 1707, mourut Guillaume Auriol dit Guilhot après avoir reçu les sacrements, âgé de soixante-dix ans ou environ, qui fonda deux messes basses à perpétuité l'une le jour de son décès, l'autre dans la semaine après et pour satisfaire la rétribution dicelle donna sa maison à l'œuvre du Purgatoire de la présente église qui pourra jouir du revenu dicelle en payant ladite rétribution conformément à son testament. Son corps a été enseveli au cimetière de ce lieu par moi recteur soubssigné à ce présents Jean Viguier et Bertrand Ayrau.

Signé Azeau. »

¹ Saint François Xavier passait pour guérir les malades atteints de la peste.